

Montréal, le 11 octobre 2013

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : AREQ et CIFQ**

**Objet : Demande d'approbation des exigences techniques  
de raccordement au réseau de transport d'Hydro-Québec  
Dossier de la Régie : R-3830-2012**

---

Veillez trouver ci-joint les demandes de renseignements que la Régie adresse à l'AREQ et au CIFQ dans le cadre du dossier cité en titre.

Conformément à la décision D-2013-093, les réponses à cette demande de renseignements devront nous être transmises **au plus tard le 21 octobre 2013 à 12h.**

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as  
p.j.

c.c. : Me Yves Fréchette, Hydro-Québec TransÉnergie